

L'action du Conseil général

Le Conseil général a compétence pour mener une politique de protection et de mise en valeur des Espaces Naturels Sensibles présentant un intérêt écologique, patrimonial ou paysager. Depuis une dizaine d'années, le Conseil général procède à l'acquisition des terrains qui bordent la vallée de la rivière du Mât afin de préserver toute l'originalité et la beauté du site. 104 hectares de cette propriété ont été acquis en 2000 grâce à la Taxe départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS). 117 hectares relèvent de la forêt départementale de la Rivière du Mât-les-Hauts. Les 30 hectares complémentaires appartiennent à la commune de Saint-André.

L'ensemble du site est géré par l'association « Allons Pren'Dioré en Main ». Les actions menées portent sur l'aménagement des sentiers et la lutte contre les espèces envahissantes.



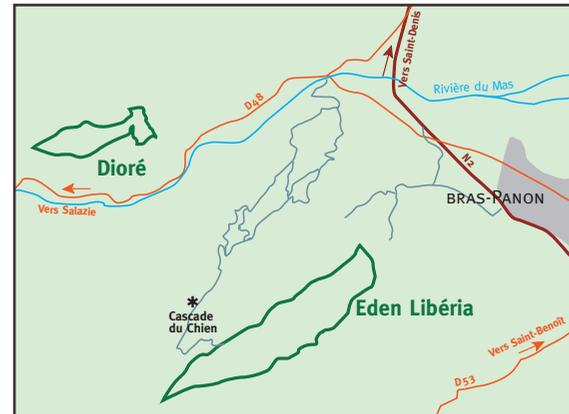
Cirque de Salazie

Qui contacter ?

Association Allons Pren'Dioré en Main
13, lotissement Dioré - 97 440 Saint-André
Tél. : 02 62 97 30 42
allonprendioreenmain@hotmail.fr

Conseil général de La Réunion
Direction de l'Environnement et de l'Énergie
Service Espaces Naturels Sensibles
16, rue Jean-Châtel - 97 400 Saint-Denis
Tél. : 02 62 90 24 00
denvironnement@cg974.fr - www.cg974.fr

Pour visiter le site



Le site est ouvert gratuitement au public toute l'année. Depuis Saint-André, prendre direction Salazie puis Dioré à Tournant Vidot.

Merci de respecter la réglementation indiquée par les pictogrammes ci-dessous.



En partenariat avec:



Dioré

Panorama sur la côte est



Conception graphique et Crédit photos : Biotope



Avec le Conseil général de La Réunion,
découvrons les Espaces Naturels Sensibles

Découverte des grandeurs de La Réunion

Dans les Hauts de Saint-André, le site de Dioré offre tout au long de la visite des panoramas remarquables : Bois-Rouge/Champ-Borne, cirque de Salazie et Piton des Neiges donnent aux paysages une touche d'éternité.



Bois de perroquet



Oiseau la vierge

Une forêt multicolore



Bois de papaye

Le site de Dioré est principalement composé d'une forêt de « bois de couleurs » à moyenne altitude. L'origine de cette appellation est due à la variation de couleurs des feuilles, écorces, lichens et autres éléments de la forêt. Les espèces caractéristiques de ce milieu sont le Bois de perroquet, le Bois de papaye ou encore le Fousapate marron.

Une grande partie des oiseaux forestiers est visible sur ce site. Parmi les espèces remarquables, on trouve le Zoiseau la vierge ou encore le Zoiseau vert. En étant attentif, vous pourrez admirer le Lézard vert des Hauts. Ce petit gecko se distingue par sa magnifique couleur verte ponctuée de taches rouges. Vous le verrez en train de se chauffer au soleil sur les kiosques de pique-nique ou les panneaux en métal. Veillez toutefois à ne pas perturber cette espèce, qui est protégée. Le site est très souvent visité par la Papangue, seul rapace à se reproduire sur l'île. Endémique de La Réunion*, elle plane tranquillement au-dessus des arbres à la recherche de proies.

* Une espèce est dite endémique de la Réunion lorsqu'elle n'est présente que sur l'île et nulle part ailleurs dans le monde.



Oiseau vert

Des espèces endémiques menacées

Depuis l'arrivée de l'Homme à La Réunion, il y a 300 ans, de nombreuses espèces exotiques ont été introduites de façon volontaire ou non. Certaines de ces nouvelles venues se sont tellement bien adaptées aux conditions de vie sur l'île, qu'elles sont devenues envahissantes. En effet, leur expansion brutale se fait au détriment d'espèces qui ont évolué avec l'île depuis des milliers d'années..

Le Merle de Maurice est un oiseau originaire d'Asie. Il a été introduit vers Saint-Philippe en 1972. En plus des dégâts qu'il cause sur les cultures, il peut déranger certaines espèces d'oiseaux locales et favoriser la propagation des végétaux exotiques.

Les principales plantes envahissantes sur le site sont le Goyavier, le Galabert et le Bois de Noël. Ces plantes envahissantes, plus compétitives que les plantes indigènes, ont tendance à se développer au détriment des forêts indigènes.



Corbelle d'or



Merle de Maurice



Bois de Noël